

## Communiqué du Bureau National

**L**E Bureau National du P.S.U. constate que le Général de Gaulle a reconnu que notre pays ne doit plus « s'accrocher à des dominations coûteuses sanglantes et sans issue », et admet maintenant que l'indépendance de l'Algérie et la souveraineté de l'Etat Algérien doivent donc être immédiatement acceptées, ce que le P.S.U. n'a cessé d'affirmer, comme il a affirmé ce qui en est la conséquence logique : à savoir que la guerre d'Algérie absurde et criminelle, n'a pu être poursuivie et ne peut l'être encore qu'en violation des principes les plus élémentaires de l'intérêt et du devoir national.

Le Bureau National du P.S.U. a appris avec étonnement que le Général de Gaulle assurait, contrairement à l'évidence, avoir pris conscience depuis longtemps de ces nécessités ; s'il en était ainsi, l'inertie les hésitations, les manœuvres et le double jeu, qui ont caractérisé l'action du Général de Gaulle dans l'affaire algérienne depuis 1958, n'en seraient que plus condamnables. Il faut de toute façon, caractériser avec sévérité le fait qu'au moment même où le Président de la République proclame la nécessité d'une décolonisation totale, il continue par une série de manoeuvres, par les menaces comme celle du partage de l'Algérie et de l'expulsion des travailleurs algériens et par un ton volontairement

provoquant à rendre plus difficile l'ouverture de la négociation.

Le Bureau National du P.S.U. dénonce les provocations inspirées par le même chauvinisme et le même orgueil, contre l'Organisation des Nations-Unies et les puissances étrangères.

Le Bureau National du P.S.U. tient à souligner devant l'opinion que le ralliement du Général de Gaulle à la thèse d'une Algérie indépendante et souveraine institue, en dépit de ses affirmations contraires, une victoire à la fois pour le combat du peuple algérien, pour l'action de l'opinion internationale, et pour la lutte menée en France par les forces populaires.

Ces forces populaires ne doivent pas pour autant se satisfaire de ce principe acquis. Le P.S.U. a eu raison de mettre en garde contre le ralentissement de l'action pour la paix. Cette action doit être accentuée dans l'unité au sein de larges comités représentatifs de toutes les organisations exigeant en commun l'ouverture immédiate de négociations sans préalable avec le G.P.R.A. et la reconnaissance immédiate du principe d'Indépendance de l'Algérie et de la souveraineté du futur Etat algérien sur l'ensemble du territoire de l'Algérie.

13 AVRIL 1961